



Contribution à l'atelier
« Intermédiation »
D. Hermant pour la briqueterie
AMIENS

Dans quelle mesure la briqueterie s'inscrit-elle dans une dynamique de lieu intermédiaire ? (Analyse de notre structure au regard des propositions du sociologue P.Henry 2013 dans son article « Les friches culturelles d'hier à aujourd'hui : entre fabrique d'art et démarches artistiques partagées. » Paris, www.artfactories.net.)

Note d'intention : conçue comme un commentaire de texte cette contribution vise à illustrer et à questionner certains points proposés dans cet article.

Nous sommes au cœur d'un ancien bâtiment militaire délaissé que nous avons revitalisé. La Briqueterie est née d'un besoin d'artistes plasticiens en 2000 de se trouver des ateliers, à proximité du centre ville, à moindre coût.

Nous nous retrouvons effectivement confronté à « *une tension croissante (est-ce bien une tension ? Ou un décalage, une différence, etc, entre l'art et la population ? pourquoi croissante ?) entre d'une part notre volonté de lieu d'expérimentation et de diffusion d'art contemporain (art plastique, art visuel, performance, musique ...) et d'autres parts de prendre en compte les caractéristiques des personnes vivant à proximité.* » Ce qui donne naissance à des associations et **projets participatifs** (le jardin du bout de la rue, la maison du colonel par exemple) **Un parti pris** pour répondre à **ce décalage** est de surtout rester un lieu ouvert sans direction artistique **figée**.

Le résultat, nous programmons et accueillons une **grande diversité de « genres, styles culturels »**, de la culture punk au conte pour enfant proposé dans des mises en scène « classique » en passant par le reggae, l'électro, le rock, la recherche électroacoustique...

De la performance expérimentale pluridisciplinaire à la pièce de théâtre plus classique dans son propos ou sa mise en scène, de l'expo freakwave à l'artisanat d'art (fabriqueterie).

À l'instar de ce qui **se** passe dans les années 80 nos actions se caractérisent bien par « *une succession ininterrompue de projets, le plus souvent limités dans leur durée, une multiplicité*

d'actions, de dispositifs, de mises en relation très diverses entre artistes et non artistes qui se trouvent expérimentées. » Notamment dans les actions d'éducatrices artistiques et de médiations, mais aussi dans les ateliers proposés sur **de** nombreuses manifestations avec les habitants du quartier. Comme les autres, la briqueterie reste marquée « par une très grande précarité **socio-économique** ».

Notre **contrat social** tient à trois éléments, les créations d'emplois, les projets subventionnés « au coup par coup » en réponse aux différents appels en tant qu'association, **et** enfin nos locaux gracieusement mis à disposition par la ville.

Nous pouvons relever ici que notre **institutionnalisation officielle**, est mise au jour sans aucune demande de notre part **alors que** la métropole nous identifie dans sa brochure comme lieu culturel de proximité. Est ce pour autant une garantie que nos apports spécifiques au développement artistique et culturel sont eux justement reconnus ?

La métropole dans son discours sur les lieux culturels de proximité, nous « réduit » à une passerelle entre les habitants du quartier et les structures culturelles largement subventionnées par l'état. On note ici effectivement que « *les politiques publiques en matière d'art sont encore très largement dominées par le double thème de l'excellence artistique et de l'accessibilité du plus grand nombre aux oeuvres d'art produites par des professionnels* »

Notre identité et notre spécificité ne **Font** en aucun cas l'objet d'une présentation de leur part.

Avons nous nous aussi accompagné les bouleversements internes des mondes de l'art ? Dans quelle mesure avons nous subit les mutations des rapports entre monde de l'art et société ? Sommes nous une fabrique d'art et de culture territorialisée ? Sommes nous un lieu en situation complexe d'intermédiation ?

Les friches peuvent être donc identifiées comme porteuses d'une « *fonction de production et d'échange de processus artistiques, dont le développement pour partie territorialisé implique une interdépendance forte avec des partenaires sociaux multiples. Ceci les conduit à tenir, bien plus que d'autres équipements artistiques, une position complexe d'intermédiaire* »¹

Ces lieux seront ensuite identifiés comme « **nouveaux territoires de l'art** » (lextarit et kahn 2005) Que peut on trouver comme points communs permettant de définir ces dits lieux ? P henry dénombre sept caractéristiques spécifiques, « dimensions qualifiantes » que nous allons ici aborder, avant d'en vérifier la pertinence pour la **Briqueterie**.

1. « *Intermédiaires, les friches culturelles le sont dans le processus de valorisation d'abord symbolique et sociale que les jeunes (ou moins jeunes) amateurs cherchent pour leurs pratiques artistiques. Les friches accueillent de nombreux projets*

qui partent d'une préoccupation personnelle et privée, voire intime, tout en cherchant à accéder à une reconnaissance dans un premier espace public. La présence simultanée ou l'interaction de projets initiés et portés par des amateurs (débutants ou passionnés de plus longue date) et des artistes professionnels (jeunes ou déjà confirmés), ainsi que les modes d'accompagnement de ces projets par l'équipe permanente des friches sont autant d'indices de cette dimension. Ces lieux ont donc une fonction plus large que de simplement fournir un espace de transition vers des lieux plus institutionnels ou reconnus, pour des jeunes juste sortis d'une formation artistique professionnelle. Mais il est vrai que la structuration actuelle des filières artistiques conduit au renforcement de cette dynamique. »

○ à la briqueterie :

- à l'initiative des créations collectives souvent des projets personnels au départ (ce qui ne fut pas sans poser soucis (cf Titi)
 - volonté affirmée dans le projet 2017-2020 d'accompagner les jeunes à la professionnalisation (poste administratif mutualisé)
 - la briqueterie, est un lieu de restitution de travaux amateurs encadrés par nos artistes (ex mise en scène et direction d'acteur de grain d'argile)
 - La briqueterie accueille en résidence simple avec mise à disposition d'espace de création les créateurs **en devenir** qui poussent la porte sans « jugement de valeur artistique » ni critères de sélection (ex ticket de caisse, première installation plastique)
 - La briqueterie diffuse des Cie amateur (Cie effervescence)
2. *« Intermédiaires, les friches le sont également dans la mise en oeuvre de démarches artistiques partagées (Henry, 2011) entre des artistes en inscription ou déjà bien inscrits dans les réseaux professionnels d'une part, des populations locales dans leurs propres territoires de vie d'autre part. »*

○ A la briqueterie :

Habitons nos rêves, La maison du colonel, des projets participatifs d'aménagement du territoire, de réhabilitation de lieux à proximité de la briqueterie (voir julie pour bilan et intervention sur le point suivant ci besoin: *« Face au désir de multiplier ces coopérations, les difficultés sont pourtant nombreuses et réelles. Fondamentalement, tout projet artistique de cet ordre se confronte en effet aux différences d'appréhension et de mobilisation du processus par chacun des acteurs sociaux concernés, selon ses propres priorités, valeurs et modes d'action, bref selon son propre référentiel culturel. Vouloir co-construire des processus artistiques entre artistes professionnels et autres acteurs locaux revient donc à faire entrer simultanément en résonance et en confrontation la culture portée par les premiers et celle des personnes, des groupes, des communautés avec lesquels ces artistes engagent un échange qui se veut plus symétrique. Ces questions se posent d'autant plus quand ces publics appartiennent à des catégories sociales défavorisées, pour le moins en butte à de nombreux problèmes de*

reconnaissance. Toute la problématique des situations et des échanges inégaux entre humains se trouve (ré)activée. »

- Les projets de serres du jardin du bout d'la rue.
- Les projets invitations d'artistes.
- La réalisation des fresques.
- **Collectage sonore du quartier**

« Une volonté d'ouverture à la vie sociale, les friches culturelles peuvent vouloir rassembler plusieurs catégories de structure, relevant chacune d'objectifs spécifiques, mais aussi de compétences et d'un environnement institutionnel et réglementaire particulier. »

○ A la briqueterie :

- Associée aux associations qu'elle a accompagnées la briqueterie avec son jardin participatif entre dans ce cadre.
- Son accueil des ateliers (chorale, du centre social, cléa ...).
- son accueil en tant que « lieu de vie » en caravane même si non officiellement autorisé.
- Les résidences d'artistes
- Les bureaux administratifs
- La programmation
- Son bar associatif
- Sa cuisine
- L'accueil de formations
- L'accueil des réunions des associations ou des collectivités partenaires
- Les ateliers au grenier ...

Ces diverses propositions en un seul et même lieu permettent de « *Faire interagir – et au minimum cohabiter* », mais peut être est ce parce que chacune des structures ou porteurs de projets sont artistes et investissent aussi ou ont investis aussi le domaine artistique, **qu'il** ne me semble pas voir de segmentation idéologique et institutionnelle (**pourquoi pas ?**). On peut noter cependant que entre espace administratif et espace de création des problématiques liées au niveau sonore ont toutefois causées à certaines périodes des crises internes. Cependant, avec le recul nous pouvons considérer que ces crises, cristallisaient finalement d'autres soucis de fonctionnements de l'association, plus que n'étaient révélatrice d'une fracture idéologique **non, nous ne pensons pas tous pareil** ou institutionnelle liée au divers champs d'activités.

Notons aussi que notre CA peut être constitué avec des habitants du quartier adhérents de notre association. Et que nos groupes de travail leurs sont accessibles. Une autre manière d'envisager la démocratie participative, un autre révélateur de cette volonté d'ouverture.

3. « *La volonté d'interaction artistique et culturelle se joue à l'échelle des relations de proximité territoriale, du quartier, de la ville ou du « pays » (géographique et culturel) où*

la friche se trouve physiquement inscrite (...) On pourrait d'ailleurs dire que la spécificité foncière des friches est de se trouver constamment impliquées – et plus que d'autres établissements artistiques – dans toutes les problématiques de l'interculturalité (Costa-Lascoux et alii, 2000)². »

- A la briqueterie
- Des artistes qui créent du lien avec d'autres lieux intermédiaires (les éditions du monstre et l'accueil froid / les Tatas et le squatte pont de Metz ...)
- Les tournées Tambour des éditions du monstre en lieux alternatifs d'Europe du nord.
- Le partenariat futur avec le Mic Mac, avec la galerie Pop UP.

Notons que, plus que l'association en tant que telle, ce sont surtout les artistes qui créent du lien entre ces différents acteurs de la culture « intermédiaire ».

Cependant la briqueterie travaille de concert avec le centre social, la maison de retraite, les établissements scolaires du quartier Elbeuf.

4. *« les friches culturelles sont, pour la plupart, largement centrées sur un triplet à dosage variable : les musiques amplifiées, avec notamment l'accueil de concerts et des studios de répétition ou d'enregistrement ; les autres arts du spectacle vivant (arts théâtraux, arts de la rue, danse...), avec des représentations, mais aussi des espaces de répétition ou pour des ateliers de transmission, des locaux d'administration ; les arts plastiques (aujourd'hui étendus jusqu'aux arts numériques), avec des ateliers et des expositions. La question de la confrontation réelle et physique de différents publics avec les propositions artistiques y est donc constante (...) Le côtoiement de plusieurs pratiques artistiques – et donc de publics divers – y est organisé, dans l'espoir entretenu et pouvant être déçu d'un plus grand brassage entre ceux-ci. »*

- Parmi les artistes de la briqueterie on retrouve tout ce brassage des disciplines. Et des événements confrontant les propositions sont largement proposés en priorité. D'autre part, depuis 6 ans il est toujours inscrit dans les projets annuels que : le collectif d'artiste souhaite que la briqueterie accompagne en priorité des créations pluridisciplinaires. Cependant, dire que la pluridisciplinarité proposée permet le côtoiement de publics divers serait dans notre cas de structure quelque peu présomptueux. En effet les événements restent ciblés et fléchés en dehors de cette pluri (inter) disciplinarité. Les publics viennent sur un événement « famille » sur un « rendu de résidence expérimentale » sur une soirée « punk » plus que pour apprécier de la danse du théâtre, ou une installation plastique.

La convivialité de nos locaux et sur nos événements (bar associatif, fête dans la ville, fête du jardin) font effectivement l'objet d'une attention toute particulière.

² Costa-Lascoux J, Hily M.-A. et Vermes G. (dir.), 2000, « Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri », Paris, L'Harmattan

Peut on pour autant dire que « les enjeux de l'interartistique sont fortement associés à ceux d'une sociabilité diversifiée et d'une interculturalité étendue. » ?

5. *« Elles constituent une réalité intermédiaire entre les micro-structures de production et de diffusion (comme la plupart des compagnies théâtrales ou des groupes musicaux, pour le spectacle vivant) et les équipements artistiques ou culturels mieux établis (comme les Scènes nationales ou les théâtres de ville (...)) Plus ou moins insérées dans des dispositifs d'aide publique de droit commun elles reçoivent des aides au projet ponctuel et fonctionnent parfois sous conventions pluriannuelles avec certains pouvoirs publics. »*

○ **les subventions accordées à la briqueterie**

- La briqueterie fut ces trois dernières années sous convention triennale tri partite avec la région, la métropole et le département. Nous avons renouvelé une convention annuelle avec la métropole qui nous met à disposition nos locaux à titres gratuits avec paiement de nos fluides, réaffirme les objectifs et nous verse une aide au fonctionnement de 20 000 euros.
 - Les conventions avec la région et le département n'ont pas été renouvelées.
 - Nous avons des aides en relation avec des projets et actions spécifiques dans le cadre de la politique de la ville. Invitation d'artistes / région
- Ateliers à la manière de / politique de la ville
 - Actions de Formation FDVA
 - CUCS ...

○ **La briqueterie une microstructure de production ?**

Que produisons nous en dehors des productions de spectacles et œuvres issues directement et en totale autonomie des structures que nous abritons ?

On peut identifier trois grands types de projets portés par notre association. Le premier « genre » aura abouti à **la création et à l'autonomisation de deux associations** qui travaillent en relation étroites avec les habitants du quartier et dont nous restons partenaires. Partant d'une initiative **individuelle**, la briqueterie aura permis l'accueil structurel et administratif, la disponibilité de trésorerie, l'obtention des subventions car répondant aux critères d'éligibilité, le montage de postes liés à ces structures. Et la vie de ces projets ayant permis leur concrétisation.

Le second type de production, la **production de spectacle ou d'œuvre collective**. Portée au départ par une structure membre, faisant suite à un appel à projet au sein des membres, plusieurs tentatives **ont vu** le jour. La dernière en date, « Le grand restaurant », aura mis au jour toutes les difficultés de productions et n'aura malheureusement pas abouti.

Le troisième type de production est la **production d'événements collectifs**. la briqueterie aura **il fut un temps** proposé un festival qui ravissait les foules et permettait au collectif d'agir ensemble, les uns à coté des autres, de mettre à profit les compétences artistiques variées, **tout en soudant l'équipe**, au sein du groupe d'artiste. Ces expériences furent poursuivies sur des événements de plus petite envergure, (After sapin par exemple). En 2016 la briqueterie tente d'utiliser un espace mis à notre disposition lors du festival « la rue est à Amiens » afin de retrouver cette dynamique collective, avec l'espoir que cet événement aura pour suite en 2017 la mise en place à nouveau d'un festival dans ou à proximité de nos murs.

○ **La briqueterie une micro structure de diffusion ?**

Notre association a pris cette option de diffuser spectacle, concerts, expositions, cette activité au bilan équilibré a cependant fini par poser problème au sein du collectif. En effet, les actions choisies en vue d'être diffusées pouvaient l'être au vue d'une enveloppe attribuée par la région à la briqueterie. Cependant cette enveloppe était fléchée par les pouvoirs publics (la région) en mission d'accompagnement du collectif de plasticien. Si en des temps au contexte économique moins difficiles pour les compagnies et artistes, cette enveloppe était consentie en dehors d'un retour équitable pour chaque compagnie au sein du collectif, il s'avère que d'une part des artistes plasticiens ce sont vu refoulés sur des demande d'aide à la création sous le prétexte d'avoir via la briqueterie déjà été aidés, et d'autre part, il était impossible pour la briqueterie de diffuser des propositions issues du collectif tant les coûts plateaux étaient élevés.

Ces actions de diffusion finalement non subventionnées en tant que telle, ont donné lieu à de fortes tensions au sein du collectif. Une étude qualitative issue de nombreux entretiens individuels ont permis de mettre au jour la nécessité de fonctionner autrement. En 2016, les problématiques d'interdiction d'accueil du public à partir de février ont de fait résolu momentanément ce soucis jusqu'en septembre. Cependant, la gouvernance en place attachée à la nécessité de diffuser pour atteindre les objectifs qu'elle se donne, propose dans son nouveau projet **de** trois ans un lien direct entre diffusion - aide à la création – émergence – thématique de transmission.

« La tension constante entre logique de projets successifs et besoin de pérennité structurelle s'est accompagnée d'une gouvernance cherchant à concilier l'initiative de chacun, une collégialité de réflexion – sinon de décision – au moins sur les grandes orientations, une équipe restreinte « chef de file » qui régule et pilote l'ensemble. Leur volonté de préserver une autonomie d'orientation et de fonctionnement vis-à-vis tant des pouvoirs publics que de la seule logique marchande reste en tout cas un autre trait constant.»

○ **La gouvernance de la briqueterie**

- Un CA augmenté où chaque discipline est représentée par un artiste du collectif.
- De nouveaux statuts permettant une prise de décision collégiale et un partage des responsabilités.
- Une thématique sur 3 ans

- Des groupes de travail collectif qui permettent à chaque membre de l'association de travailler avec les salariés et les membres du CA sur des points spécifiques de fonctionnement ou des projets ciblés sont mis en place.
- Une délégation en deux temps par le CA aux groupes de travail est prévue .
 - Temps 1 dans un calendrier défini, apporter des solutions au problème posé.
 - temps 2 après consultation et vote en CA délégation de prise de décision et d'actions de mise en œuvre. Ce nouveau fonctionnement en 2016 est mis en place avec les membres du collectif, il sera élargi en 2017 à tous les membres de l'association afin de permettre aux habitants de s'impliquer dans le fonctionnement de notre association à un autre niveau. Nous souhaitons être un lieu ouvert qui dans son fonctionnement s'inscrive dans une réelle démocratie participative.

« L'économie propre aux friches repose d'abord sur le couplage d'une logique d'échange réciproitaire (bénévolat, échanges non monétarisés, « travail invisible » non rémunéré) et d'une logique redistributive (aides et subventions monétarisées, publiques ou civiles). »

○ **le fonctionnement économique de la briqueterie**

- un travail invisible non rémunéré exemple : 2h de bénévolat offert par chaque membre du CA aux salariés, une présence sur chaque événement avec accueil public de la saison par au moins un salarié ou membre du CA (60 en 2015)
- mutualisation des moyens , une logique de redistribution via un poste administratif , des nouveaux locaux partagés, du matériel mutualisé, une cotisation solidaire redistribuée sur du matériel ou des projets collectifs.

« La part d'autofinancement marchand (vente de prestations et de services à des usagers, individuels ou collectifs) constitue la troisième logique qui, même si elle reste minoritaire (de 10 à 40% dans les cas que nous avons pu étudier), est indispensable pour assurer l'équilibre toujours très fragile d'un modèle en effet spécifique d'économie plurielle. »

- une part autofinancée en portage de projet, prestation de services administratifs, recettes bar et événements.
- **Les emplois :** (emplois solidaire que nous avons pu financer grâce à des projets artistiques de grandes ampleurs et subventionnés (projet **keyna**) et le poste en administration), ou la maison du colonel et le poste de coordination de projet de julie). Sur ce type d'emploi, la briqueterie a de plus en plus de mal à faire face, puisque une fois les projets qui les ont portés terminés, (une part de % des subventions obtenus ayant complétées la part subventionnée, il conviendrait de poursuivre la course aux projets subventionables pour en garder un %) Si nous tentons de mettre en place des packs administratifs en portage de projets pour des structures afin de prélever 8 à10 % des sommes obtenues, le contexte actuel et la baisse d'activité énorme de nos artistes, ne nous permet pas d'envisager sereinement la pérennisation de ce poste. En 2016 sur ce poste à 1600€ net par mois (36% région, 21% fonjep, et 43% fond propre)*.

Ensuite la briqueterie tente de mettre en place dans la logique de l'économie sociale et solidaire des mutualisations qui permettent de trouver une part d'autofinancement en dehors des subventions de fonctionnement. Ainsi un autre poste de gestion administrative des contrats de travail et des statuts est mis en place. Ce poste est aidé aussi par les collectivités territoriales via un dispositif régionale d'emploi solidaire à 1410€ net /mois (43 % région /26% fond propre/ 35 % produit en autofinancement)*

Un troisième emploi, technique lui aussi en « emploi précaire » 1128,73 € par mois, un emploi d'avenir (est alimenté par le dispositif emploi avenir (65%) terminé en 2016 et complété par la région (8%) et sur fond propre (25 %).)*

La balance entre ces trois postes est jusque fin 2015 équilibrée. Cependant seul le poste qui s'autofinance a des chances d'être plus facilement défendu auprès des collectivités territoriales, puisque les activités qui en résultent produisent de la valeur numéraire.

Au total sur des années « simulées » pour lesquelles tous les dispositifs seraient en cours et les produits réalistes, il en résulte que sur 81 995€ de masse salariale sur ces 3 principaux postes, 54,21 % proviennent des aides et subventions, 11,59 % proviennent des produits et 34,20 % sont issus des fonds propres de l'association.

Les derniers types de poste qui nous permettent de fonctionner sont des services civiques, donc des emplois qui nous permettent de former des jeunes adultes « éligibles » et qui permettent ainsi d'accompagner les artistes en communication et en diffusion, mais aussi de travailler sur notre communication en interne et sur la dynamique du bénévolat à préserver. Ce dernier type de poste pourrait permettre de créer et pérenniser un emploi CUI ??? (celui de Lauriane) ce qui confère institutionnellement à notre association d'une part une capacité de **formation professionnelle** aussi une mission d' **insertion professionnelle**.

Nous sommes bien ici dans le cas où se sont la politique de la ville et l'aide aux quartiers défavorisés³ par les politiques d'aide sociale ou de soutien à l'emploi, aussi par un soutien des pouvoirs locaux (plus sensibles aux enjeux croisés du développement territorialisé) que nous trouvons des aides publiques minimales, complémentaires à nos ressources propres et leur permettant de tenir mois après mois.

Ce fonctionnement en trois volets que nous venons d'évoquer, sur la proposition d'analyse de P Henry, nous permet ici de mettre en avant une problématique qui relève du croisement des enjeux artistiques et sociaux. En effet, outre les besoins en développement culturel et artistique, qui devrait être le fer de lance de nos salariés, l'activité de nos deux emplois solidaires est

*

* % calculés sur coût employeur avec charges

3

³ Gazeau S., 2012, « QuARTiers. Les projets participatifs au coeur de la (politique de la) ville

»,

Toulouse : ARTfactories/Autre(s)pARTs.

fortement liée à la nécessité de produire de l'autofinancement pour la briqueterie afin de pérenniser ces deux postes. Ainsi, si les actions de recherche de diffusion pour aider nos artistes, les accompagnements en demande de subvention et en montage de dossiers devrait être prioritaire, c'est vers l'accompagnement de projets à gros budgets qui « rapportent » plus de financement, ou vers la multiplication des prestations tournées vers l'extérieur (dans un cadre d'ailleurs qui flirt avec l'illégalité) que le travail se concentre. Cette dynamique, tout à fait légitime relève bien d'une problématique sociale plus que d'une volonté ou même de la réalité des besoins en développement culturel et artistique des membres du collectif.

6. *« les friches culturelles se présentent comme de véritables « arènes civiles », où sur chaque projet se rencontre, se confronte et négocie une pluralité d'acteurs parties prenantes. D'une manière plus ou moins formalisée, elles constituent autant de lieux de mise en débat public de projets artistiques qui se trouvent souvent enchâssés dans des problématiques sociales, culturelles, territoriales et politiques »*

○ A la briqueterie

Des projets qui réclament une vraie liberté d'expression, des projets qui portent une parole politique...

- Le christ fuck ... no food...no culture
- Les projets citoyens participatifs
- L'accueil en réunion d'associations en difficulté (lien avec la boîte sans projet)

○ **La briqueterie un « arène civile » ?**

Pour débattre sur cette question, nous choisissons d'orienter le débat, sans l'espérons nous le déplacer sur l'instrumentalisation politique de notre association.

Plus que de susciter des débats publics sur la culture, et ce **quels** que soient les pouvoirs politiques en place, notre association semble plus souvent être instrumentalisée et utilisée à des fins « politiciennes ».

Le collectif d'artiste se constitue et souhaite par manque de place déménager il y a 15 ans. Il investi les locaux actuels, fort de ce constat de volonté de squatter, le député maire de la ville d'Amiens à l'époque, se précipite pour apporter les clés au collectif qui n'aura ainsi pas le loisir de se confronter à la municipalité. C'est la première instrumentalisation de notre association.

Pour autre exemple plus récent, à l'occasion des votes de budget 2016 il n'y a qu'à lire les échanges des élus du conseil d'Amiens métropole pour comprendre à quel point la briqueterie est un moyen de pression politique de l'opposition (dont par ailleurs on attend toujours la prise en charge de nos travaux ! et pourtant de gauche)

Et d'autre part, si nous nous attardons sur la manière dont la municipalité (à droite dorénavant) se joue de nous (en nous interdisant l'accueil public sans activer les plans de secours prévus / **et en nous promettant 1 million d'euro pour réhabiliter notre bâtiment à supprimer**) ... il est fort peu difficile de voir que à gauche comme à droite, plutôt que de débattre sur les intérêts de nos propositions, ce qui compte c'est que la briqueterie constitue un atout de campagne, un argument en faveur d'une politique de développement culturelle dont nous attendons comme tous les effets concrets !

Il n'y a qu'à se pencher sur les débats « ping-pong » qui nous sont adressés, quand il s'agit de savoir si tel ou tel dispositif est financé par la politique de la ville ou par la cohésion sociale ou par le service culture, pour comprendre que, localement, les débats sur les politiques de développement culturel et artistique se situent loin des préoccupations qui devraient animer les discours.

Il nous semble donc qu'ici, plus qu'être une « arènes civiles », où sur chaque projet se rencontre, se confronte et négocie une pluralité d'acteurs parties prenantes. » ce qui pourrait nourrir les projets, la briqueterie survie dans un contexte économique et social où le politique utilise la culture comme une vitrine sans voir ce que au fond elle porte comme avancée sociale.

Afin de nuancer notre propos il conviendrait de se pencher sur les projets qui ont trouvés une écoute réelle des collectivités territoriales et notamment ceux qui ont touchés à l'aménagement du quartier (le projet Kinya Maruyama). En écartant l'hypothèse selon laquelle ce projet participatif en terme de visibilité fait de notre structure une vitrine artistique internationale, et intéresse alors la politique de la ville.

Pour ajouter un point de réflexion, il s'agit ici de porter un regard rapide sur notre développement économique et nos emplois. Ce sont des préoccupations pour lesquelles nos collectivités territoriales, dans le contexte économique et culturel picard difficile, prête une attention particulière.

Plus que notre contribution à l'enrichissement culturel des habitants de notre quartier, il semble que ce qui permet la pérennisation de notre économie soit un lien fort avec entre autre la mission locale. Ce qui fait notre force semble t-il est notre capacité à intégrer des jeunes administratifs et techniciens sur le monde du travail.

ENTRE PRIMAT DU TRAVAIL ARTISTIQUE ET VOLONTÉ D'INSCRIPTION TERRITORIALE

« Des traits essentiels sont mis en exergue. Projets initiés par des artistes ou des équipes issues de la société civile, ces lieux sont d'abord définis en tant qu'espaces de travail artistique, même si une volonté de rencontre et de partage du fait artistique avec les populations de proximité est également avancée. S'il s'agit de tendre à dépasser les oppositions binaires (entre artistes professionnels et amateurs, cultures populaire et savante, mais aussi production et diffusion, ou création et médiation), l'acte créateur est toujours posé comme urgent et prioritaire. Les fonctions de recherche et d'expérimentation artistiques sont ainsi fortement valorisées. Si la part consacrée à la diffusion d'oeuvres (concerts, expositions, spectacles) peut être importante dans certains lieux, cette programmation s'attache surtout à faciliter la socialisation de nouvelles productions ou d'artistes émergents. »

La briqueterie se trouve elle aussi dans ces dynamiques et problématiques.

« De nombreux partenariats sont perceptibles avec une diversité d'acteurs éducatifs, sociaux, du monde de la santé... Des ateliers ouverts aux amateurs sont fréquents, des débats sont proposés à l'occasion d'expositions ou de spectacles... Un déplacement s'opère qui cherche à donner plus d'importance « à celui qui regarde » et à son rôle critique, à une relation à l'oeuvre artistique et au processus de son élaboration plus qu'à l'oeuvre pour elle-même. Une place est donc accordée aux non professionnels de l'art pour participer, avec leurs propres singularités, à des canevas d'action initialement conçus et pour partie déjà composés par des artistes professionnels.

○ **quelles résonances pour la briqueterie et son projet 2016 ?**

Extrait du projet 2016 :

**UNE TRANSMISSION ALTERNATIVE, PARTICIPATIVE ET DE PROXIMITÉ
AVEC LES PUBLICS**

La Briqueterie construit son projet sur le territoire. La Briqueterie est un lieu ressources, un lieu de découverte, qui **SOUTIENT** les partenaires sociaux-éducatifs. Les relations aux associations et institutions qui agissent au quotidien sur le quartier sont permanentes pour contribuer ensemble aux missions qui nous sont confiées ou dont nos artistes ont pris la charge. Si l'action de médiation culturelle des associations du quartier est amplifiée et facilitée d'une part grâce aux viviers des artistes présents et disponibles à la briqueterie, et d'autre part grâce aux événements que nous proposons dans et à proximité de nos murs, il n'en reste pas moins vrai que nos artistes se nourrissent eux aussi des cultures, propositions et échanges avec les habitants du quartier. Nombreuses sont nos **propositions participatives** et c'est ainsi que l'équipe de la briqueterie conçoit la médiation. Loin d'une simple transmission où le médiateur ne ferait que (dé)livrer son rapport à l'œuvre ou à sa pratique, plus riche que l'action de médiation qui consiste à adapter son discours et à proposer des accès adaptés à ses publics, la médiation est ici envisagée comme un réel partage, de points de vues, de cultures et de mondes sensibles. **Les œuvres créées s'inspirent autant de ce qui est impulsé par l'habitant que de ce qui anime le plasticien dans sa première ébauche de travail.** Cette démarche place la briqueterie à l'interface entre médiation et création. Le propre de ce lieu alternatif ouvert, est de permettre ces actions de partages, de rebondir sur des propositions émanant du quartier, de faire avec l'autre et non seulement de faire faire à l'autre. Accompagner les publics à **UNE MEILLEURE PERCEPTION** de leur propre culture, faciliter l'appropriation de son environnement urbain, nous permet de nous inscrire dans une éducation à la **citoyenneté durable**. C'est dans cette logique que nos actions de médiations prévues en 2016 s'inscriront. Le quartier qui nous entoure est un quartier pour lequel l'accès à la culture est difficile, les situations économiques et sociales à proximité sont souvent délicates. Nous méritons les genres pour varier notre palette et proposer à notre public des formes d'expressions contemporaines et variées. La pluridisciplinarité du collectif est ici un atout fort. Nos actions s'inscrivent au maximum sur des temps où grands et petits peuvent ensemble partager. Des possibilités de **visite de nos ateliers**, suspendues, seront reprises après les travaux sur demande spécifiques. Des **temps d'échanges informels** avec les artistes sur chaque événement sont systématiquement prévus.

Le projet 2016 2019 de soutien à la diffusion intègre la médiation avec notamment **le carnet voyageur du spectateur**. Pour bénéficier de l'accompagnement à la diffusion, un projet co-réalisé aura comme « contrainte » d'accepter la démarche suivante : L'œuvre qui aura rencontrée différents publics dans plusieurs villes, dans plusieurs pays, se sera enrichie des réactions, commentaires, regards. Elle pourra être re-présentée au public

amiénois, forte de cet épanouissement et ce avec la briqueterie en fonction de ses possibilités budgétaires. Ainsi la médiation culturelle pourra prendre elle aussi une nouvelle forme. **Un carnet voyageur du spectateur**, une production artistique en soit sera emporté par l'artiste et ramené à la briqueterie. Cette collecte, ses traces d'échanges pourront nous donner matières à réfléchir cette notion de transmission. La suite du travail pour l'artiste est ensuite de se nourrir de toutes ses impressions, émotions, points de vues, regards, idées et d'en produire une autre œuvre dont la transmission devient le corps. Ce travail pourra donner lieu ensuite à un festival pluridisciplinaire (dont la source sera la transmission et le public au centre de la démarche).

Conclusion

La briqueterie semble donc bien de part ses fonctionnements, ses projets et ses problématiques être une fabrique d'art et de culture.

P henry souligne dans cet article « *Si l'envie d'un autre partage avec les populations ou leurs territoires d'implantation persiste, la précarité structurelle de ces lieux ne les aide pas pour développer plus avant cet enjeu.* » il s'avère qu'elle est à la briqueterie pour les acteurs les plus investis, car peut être les moins subventionnés un enjeu économique fort qui place la médiation au centre de nos préoccupations.

Un autre élément peut peut-être expliquer ce phénomène, c'est que beaucoup « d'actifs artistes » de la briqueterie, sont en lien étroit avec les mouvements d'éducation populaire.

Une autre hypothèse tient au fait que nous sommes composés aussi de techniciens du spectacle, d'administratifs et de bénévoles qui investissent nos espaces comme lieu de vie ou de travail conviviaux. D'autre part, certains ateliers et événements sont aussi ouverts à ce que l'on pourrait qualifier d'artisanat d'art plus que d'œuvres artistiques.

Il s'est finalement au fil du temps semble t-il opéré un glissement de la création à la médiation qui n'est pas sans poser de soucis interne. Le nouveau projet d'aménagement des espaces via la rénovation du bâtiment a entre autre comme point de départ une volonté de faire cohabiter ses différents mondes où l'art reste central mais à des fins variées.

Considérant 2016 comme une année de transition à de nombreux points de vues, nous en sommes à l'étape de conception de notre futur projet 2017 - 2020 de structure et nous tentons effectivement de questionner ce qui dans ce projet est réellement mis en jeu. De questionner les conditions concrètes de reconnaissance et de survie des personnes qui se croisent et travaillent à la briqueterie. Tout en cherchant les moyens de préserver une démocratie artistique et culturelle qui sous-tend vraiment notre projet global.